



Compte rendu de la Réunion Propriétaires

Du 28 décembre 2016 à 18h

M. le maire souhaite la bienvenue à tous les participants et revient sur la réunion de l'année dernière lors de laquelle les propriétaires avaient été sollicités pour faire le classement en Meublés de Tourisme.

Le maire félicite l'ensemble des propriétaires d'avoir joué le jeu et indique que cela a permis de déposer le dossier de classement en station de Tourisme.

Johan Van Hengel, directeur commercial de Tignes Développement, présente la nouvelle stratégie de Tignes avec pour objectif d'attirer la clientèle en ailes de saison.

Tignes « Open » est une vraie stratégie :

- Ouvert avant les autres
- Ouvert après les autres

Mise en place d'animations en ailes de saison (halloween, Sport Values...) qui ont eu de grosse retombées presse.

Partenariat Propriétaires : Une évolution nécessaire

Jusqu'à aujourd'hui les statuts Silver et Gold (et les avantages qui en découlent) étaient attribués aux propriétaires en fonction de l'occupation déclarée pour leurs appartements (personnelle + les locations).

Ce modèle unique, qui intrigue les autres stations, est un modèle qui s'essouffle. Il est donc nécessaire de le faire évoluer pour lui permettre de perdurer.

M. le maire insiste sur le fait qu'il s'agit d'un partenariat entre 2 parties. Une partie donne des avantages et l'autre partie contribue à faire diminuer les lits froids.

Les conditions pour bénéficier des avantages à partir de la saison 2017-2018 seront liées au versement de la Taxe de séjour déclarée, reflet de la location effective de l'appartement.

Néanmoins, les propriétaires occupant mais ne louant pas (donc n'étant pas redevables de la taxe de séjour) auront toujours la possibilité d'adhérer au partenariat et de bénéficier d'avantages spécifiques via l'adhésion à l'office tourisme.

Le détail des avantages correspondant à chaque statut ainsi que le nombre de semaines déterminant chaque statut est actuellement en cours de réflexion.

De nombreux échanges ont eu lieu lors de la réunion concernant les avantages attribués aux propriétaires qui ne louent pas leur appartement mais l'occupent de façon conséquente. M. le maire a donc proposé de repenser le modèle en réfléchissant à une solution pour récompenser ces propriétaires.

Mise en place du nouveau système

Un travail de réflexion est de définition des avantages est en cours et va se poursuivre tout au long de l'hiver. Le modèle du nouveau Partenariat Propriétaire sera présenté au printemps.

La mise en place du nouveau système sera effective au 1^{er} octobre 2017, date à laquelle les propriétaires renouvellent chaque année leur engagement dans le partenariat.

Autres sujets évoqués

- Bruits nocturnes au Val Claret. M. le maire a indiqué qu'en cas de nuisance sonore, chacun peut contacter le numéro mis en place et que la police municipale est en mesure de faire appliquer la loi.
- Problème de la suppression des trains de nuit pour l'accès aux stations

Le maire a ensuite évoqué les différents projets en cours à Tignes :

- Construction de la crèche au Rosset
- Projet du Club Med
- Ski Line